Electricien | Electricienne (adulte)



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

En tant qu'installateur électricien, vous effectuez tous les travaux d'installations électriques, de distribution et de raccordement d'appareils électriques dans les bâtiments résidentiels, les logements et les bureaux.

Votre rôle est de mettre en place le réseau des câbles qui distribue le courant : tubage, câblage, goulottes, chemins de câbles... De plus, vous êtes chargé d'exécuter le branchement des différents appareillages et composants sur les supports adéquats.

Que vous soyez à votre compte ou salarié, le métier d'installateur électricien est un métier d'avenir qui offre de nombreuses opportunités !

Journée-type

Après avoir pris connaissance des plans d'installations, vous posez les câbles qui transportent l'électricité entre les tableaux électriques et les prises, que vous fixez en dernier lieu. Dans de nombreux cas, vous devrez préparer des tranchées, poser des armoires électriques et des chemins de câbles au-dessus des plafonds ou le long des murs.

Vous effectuez enfin tous les raccordements selon les plans et devis afin d'assurer des installations sécuritaires répondant aux normes de l'industrie et de la construction. Quand l'installation est terminée, avant de mettre le système sous tension, vous procédez à une série d'essais et de réglages éventuels.

La dernière étape est la rédaction d'un rapport technique complet. Celui-ci reprend les plans, schémas et informations relatives à l'ensemble afin de communiquer de manière précise tous les éléments utiles aux clients. Responsable de vos installations, vous devez également assurer la maintenance et effectuer les réparations nécessaires.



Débouchés

Au bout de trois ans de formation, vous pouvez choisir de :

- Créer votre propre entreprise spécialisée en installation électrique
- Travailler pour une entreprise du bâtiment et de travaux publics ou dans une entreprise spécialisée en installation électrique
- Vous perfectionner dans une technique propre à l'électricité

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour être installateur électricien ?

Vous devez être résistant, rigoureux et polyvalent. Vous devez aussi faire preuve de logique et être respectueux des consignes de sécurité.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer vos compétences techniques et votre esprit d'analyse, votre précision et votre rigueur, votre sens des responsabilités et vos compétences en gestion.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la disponibilité de nos formateurs.

1ère année (= année préparatoire), plusieurs horaires sont proposés :

- Classe A : jeudi (08h00 à 15h30)
- Classe B : mercredi (08h00 à 15h30)

- Classe C : mardi et jeudi (18h00 à 21h30)
- Classe D : vendredi (08h00 à 15h30)

2ème année :

- Classe A : lundi (18h00 à 21h30) + 9 mardis (18h00 à 21h30)
- Classe B : mercredi (18h00 à 21h30) et 5 mardis (18h00 à 21h30) + 4 jeudis (18h00 à 21h30)

c rajouter 4 heures par semaine au programme de 2ème et de 3ème années.

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pour toute information concernant votre formation :

Téléphone : 0800 85 210
Email : info@efp.be

Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- en concluant une convention de stage rémunéré avec une entreprise formatrice ;
- en étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez.

D’autres modalités d’accès à la pratique professionnelle peuvent toutefois être admises, sous conditions définies, notamment pour les personnes sous contrat de travail, et ce afin de garantir l’acquisition du volume minimal de pratique professionnelle requis.

Le référent est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion.

A l'issue du module FDB : obtention d'une attestation « Formation à la sécurité de base en construction ».

DETAILS SUR LA FORMATION

Métier qui recrute

Diplôme chef d'entreprise Installateur électricien et certificat de gestion

Prix: 325 euros par an

Matériel à acquérir pour suivre la formation: +/- 200 €

Durée: 3 ans

Stage: Stage pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:
• 4ème année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
• 6ème année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
• Certificat d'apprentissage
• Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)